

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 29 JUIN 2020**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

Info de la Lièvre, le 1^{er} juillet 2020, p. 4

Information du Nord Vallée de la Rouge, 1^{er} juillet 2020, p. 4

Information du Nord Tremblant, 1^{er} juillet 2020, p. 5

Bilan des dernières semaines

Une forte baisse des cas en un mois, selon le CISSS

MAXIME COURSOL

mcoursol@inmedias.ca

« On observe une lente diminution du nombre de cas dans les Laurentides depuis le 20 mai. La courbe du nombre de personnes rétablies dépasse maintenant celle des nouveaux cas et on constate aussi une baisse importante des hospitalisations. »

Ce constat positif a été dressé par Marie-Ève Thériault, adjointe au directeur de santé publique des Laurentides, lors d'une conférence de presse du Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) le 22 juin. En somme, dans toute la région allant de Bois-des-Filion à Mont-Laurier, la COVID-19 semble perdre de la vigueur.

ÇA S'AMÉLIORE POUR NOS AÎNÉS

Dans la même optique, la situation s'est grandement améliorée dans les milieux de vie (résidences pour aînés, CHSLD, ressources intermédiaires, etc.). Sur les 804 qu'on compte dans les Laurentides, il n'y en avait que 4 où l'on constatait encore des éclosions de COVID-19, en date du 19 juin. Il s'agit de résidences privées à Saint-Sauveur et Sainte-Thérèse et de CHSLD publics à Lachute et Sainte-Thérèse. Toujours en date du 19 juin, on recensait 129 morts dans des milieux de vie, soit la très grande majorité des décès liés à la COVID-19 dans la grande région des Laurentides.

Pour éviter que le personnel de santé soit un vecteur du virus, le CISSS assure qu'il effectue des dépistages massifs de l'ensemble du personnel, tant en milieu privé que public. Plusieurs travailleurs qui ne présentaient aucun symptôme ont été déclarés positifs et aussitôt retirés des lieux de travail. Par ailleurs, la majorité des employés du CISSS venus en renfort dans des centres où la COVID-19 s'était introduite ont été rapatriés dans leurs services respectifs.

Il reste cependant des équipes dédiées dans certains lieux où la bataille n'est pas encore gagnée ou qui viennent tout juste de s'en sortir, selon le président-directeur général adjoint du CISSS, Jean-Philippe Cotton. « Présentement, on est davantage capables d'avoir des équipes dédiées dans les centres où on a encore des cas de COVID-19, surtout grâce aux zones tampons qui ont été mises en place dans nos hôpitaux », dit-il.

UN RELÂCHEMENT QUI INQUIÈTE

Par ailleurs, le CISSS constate un certain relâchement des directives de santé publique dans



Les cas de COVID-19 continuent de diminuer dans la grande région des Laurentides. (Photo Pixabay)

la population. Le dépistage est également en recul, quelque 200 personnes par jour seulement allant se faire tester. Le CISSS continue de recommander de se faire tester à la minute où l'on présente des symptômes ou qu'un proche en présente. On assure que les délais pour obtenir un rendez-vous sont très courts.

Inquiet de constater sur le terrain un relâchement au niveau de la distanciation sociale, de l'hygiène des mains et du port du masque, le CISSS se prépare déjà à une deuxième vague. Une soixantaine de lits dans les hôpitaux sont laissés disponibles pour traiter de possibles cas de COVID-19, dont 14 aux soins intensifs.

Signalons en terminant que le CISSS a acheté 101 unités de climatisation pour ses installations qui n'en ont pas. Ces unités devaient être installées avant le 26 juin au bout des corridors, afin de pousser l'air dans les chambres, disposées tout le long des couloirs. 🚫

ACTUALITÉS

MRC d'Antoine-Labelle

Cinq cas de COVID détectés à l'hôpital de Rivière-Rouge

KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a confirmé que cinq cas de COVID-19 ont été dépistés à l'hôpital de Rivière-Rouge dans les derniers jours.

Les personnes atteintes sont un patient et quatre employés du centre hospitalier. Le CISSS a expliqué qu'il ne serait pas question de faire

passer des tests de dépistage à tous les employés de l'établissement, mais que par contre, 30 autres employés ainsi que 19 patients ont été testés et tous les résultats se sont avérés négatifs.

Une enquête menée conjointement par la Santé publique et la CNESST est présentement en cours au niveau de l'entourage des cinq personnes atteintes. Ces nouveaux cas portent donc le nombre total à 21 sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle depuis le début de la pandémie, au mois de mars dernier. 📍



(Photo L'Info de la Lièvre – Archives)

Mont-Laurier

Il y a bien eu un cas de COVID-19 à la Commonwealth Plywood

KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

Lors de son point de presse du 22 juin dernier, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a confirmé qu'il y avait bien eu un cas de Covid-19 à l'usine de la Commonwealth Plywood de Mont-Laurier.

Le 10 juin dernier, le Dr Éric Goyer de la santé publique du CISSSLAU confirmait qu'un travailleur de la Commonwealth Plywood avait été testé positif, mais que suite à un deuxième test, passé quelques jours plus tard, le résultat était négatif.

La Direction de santé publique a confirmé, le 22 juin, que le cas était effectivement positif, mais

qu'après avoir testé plusieurs autres personnes de l'usine, il s'est avéré être le seul.

Julie Lemieux-Côté, de l'équipe des communications et des relations publiques du CISSSLAU, a aussi mentionné que l'enquête tenue conjointement par la Direction de la santé publique des Laurentides et la CNESST est terminée et que des recommandations ont été émises et prises en charge par le milieu. 📍

Suite à un test positif de COVID-19 à la Commonwealth Plywood de Mont-Laurier, une enquête a eu lieu et des recommandations ont été émises par la Directions de la santé publique. Tout est maintenant sous contrôle et le dossier est considéré fermé par la CNESST.
(Photo L'Info de la Lièvre – Kathleen Godmer)



ACTUALITÉS

Sauf exception

Le port du masque obligatoire dans les établissements du CISSS



(Photo Unsplash)

Considérant la reprise graduelle des activités dans les milieux de soins et l'intensification des mesures à mettre en place afin d'éviter une hausse de la transmission communautaire de la COVID-19, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) demande maintenant à tous les usagers qui doivent se rendre dans une installation ou qui reçoivent des services à domicile de porter un couvre-visage (masque artisanal ou tissu couvrant le nez et la bouche). Il est démontré que certaines personnes peuvent être asymptomatiques, mais porteuses du virus. Les usagers présentant des

symptômes de la COVID-19 vont recevoir, dès leur arrivée dans l'un des services du CISSSLAU, un masque de procédure qu'ils doivent porter en tout temps. Seuls les enfants de moins de deux ans, les personnes avec des difficultés respiratoires ou les personnes incapables de retirer leur couvre-visage sans aide seront exemptés du port du couvre-visage. Le CISSSLAU tient à préciser qu'advenant le cas où un usager refuserait de porter le couvre-visage, celui-ci pourrait voir son rendez-vous, si jugé non urgent par un professionnel de soins, reporté à une date ultérieure. 🚫

En vigueur le 20 juin

Nouveaux tarifs de stationnement pour les hôpitaux

Depuis le 20 juin, de nouveaux tarifs de stationnement s'appliquent dans tous les hôpitaux du Québec. Les usagers bénéficient d'une gratuité pour les deux premières heures de stationnement ainsi que d'un tarif maximal quotidien entre 7\$ et 10\$, selon les régions. Cette tarification est applicable dans toutes les installations publiques du réseau de la santé et des services sociaux, incluant les CLSC. Les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) offrent un accès gratuit pour deux membres de la famille de chaque personne hébergée. Les stationnements qui sont actuellement gratuits pour tous les visiteurs le demeureront. Les usagers qui doivent fréquenter régulièrement un établissement pour recevoir des soins, comme des traitements de chimiothérapie ou de dialyse, bénéficieront de tarifs spéciaux. Ces tarifs spéciaux, déjà en vigueur dans certains établissements, seront dorénavant appliqués uniformément dans l'ensemble du réseau. 🚫

MRC d'Antoine-Labelle

Cinq cas de COVID détectés à l'hôpital de Rivière-Rouge



Photo L'Info du Nord – Archives)

KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a confirmé la semaine dernière que cinq cas de COVID-19 ont été dépistés à l'hôpital de Rivière-Rouge.

Les personnes atteintes sont un patient et quatre employés du centre hospitalier. Le CISSS a expliqué qu'il ne serait pas question de faire passer des tests de dépistage à tous les employés de l'établissement, mais que par contre, 30

autres employés ainsi que 19 patients ont été testés et tous les résultats se sont avérés négatifs.

Une enquête menée conjointement par la Santé publique et la CNESST est présentement en cours au niveau de l'entourage des cinq personnes atteintes. Ces nouveaux cas portent donc le nombre total à 22 sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle depuis le début de la pandémie. En date du 25 juin, on comptait 3 358 cas de COVID-19 dans la grande région des Laurentides et 183 décès.

Information du Nord Vallée de la Rouge, 1^{er} juillet 2020, p. 5

Information du Nord Tremblant, 1^{er} juillet 2020, p. 6

Dans les établissements du CISSS

Le port du masque obligatoire



Considérant la reprise graduelle des activités dans les milieux de soins et l'intensification des mesures à mettre en place afin d'éviter une hausse de la transmission communautaire de la COVID-19, le CISSS des Laurentides demande maintenant à tous les usagers qui doivent se rendre dans une installation ou qui reçoivent des services à domicile de porter un couvre-visage (masque artisanal ou tissu couvrant le nez et la bouche). Il est démontré que certaines personnes peuvent être asymptomatiques, mais porteuses du virus. Les usagers présentant des symptômes de

la COVID-19 vont recevoir, dès leur arrivée dans l'un des services du CISSS des Laurentides, un masque de procédure qu'ils doivent porter en tout temps. Seuls les enfants de moins de 2 ans, les personnes avec des difficultés respiratoires ou les personnes incapables de retirer leur couvre-visage sans aide seront exemptés du port du couvre-visage. Le CISSS des Laurentides tient à préciser qu'advenant le cas où un usager refuserait de porter le couvre-visage, celui-ci pourrait voir son rendez-vous, si jugé non urgent par un professionnel de soins, reporté à une date ultérieure. (Photo Unsplash)



Annulation de ses activités-bénéfice

Aidez la Fondation CHDL-CRHV à atteindre ses objectifs

En raison de la pandémie de la COVID-19, la Fondation CHDL-CRHV (hôpital de Rivière-Rouge) annule ses deux activités-bénéfice de l'année (souper en avril et tournoi de golf en août). Cependant, les besoins des diverses clientèles et les demandes à la Fondation grandissent et celle-ci a besoin d'aide pour remplir sa mission auprès de la clientèle vulnérable. Tous les dons que vous pouvez offrir sont appréciés. Prière de joindre l'agente administrative Claudine au bureau ou en contactant un des membres du conseil d'administration. Vous pouvez aussi faire un chèque à l'ordre de la Fondation CHDL-CRHV. (Photo L'Info du Nord – Archives)

**Dans les établissements
du CISSS**

Le port du masque obligatoire

Considérant la reprise graduelle des activités dans les milieux de soins et l'intensification des mesures à mettre en place afin d'éviter une hausse de la transmission communautaire de la COVID-19, le CISSS des Laurentides demande maintenant à tous les usagers qui doivent se rendre dans une installation ou qui reçoivent des services à domicile de porter un couvre-visage (masque artisanal ou tissu couvrant le nez et la bouche). Il est démontré que certaines personnes peuvent être asymptomatiques, mais porteuses du virus. Les usagers présentant des symptômes de la COVID-19 vont recevoir, dès leur arrivée dans l'un des services du CISSS des Laurentides, un masque de procédure qu'ils doivent porter en tout temps. Seuls les enfants de moins de 2 ans, les personnes avec des difficultés respiratoires ou les personnes incapables de retirer leur couvre-visage sans aide seront exemptés du port du couvre-visage. Le CISSS des Laurentides tient à préciser qu'advenant le cas où un usager refuserait de porter le couvre-visage, celui-ci pourrait voir son rendez-vous, si jugé non urgent par un professionnel de soins, reporté à une date ultérieure.



Maintenant en vigueur

Nouveaux tarifs de stationnement pour les hôpitaux

De nouveaux tarifs de stationnement s'appliquent depuis le 20 juin dans tous les hôpitaux du Québec. Les usagers bénéficient d'une gratuité pour les deux premières heures de stationnement ainsi que d'un tarif maximal quotidien entre 7\$ et 10\$, selon les régions. Cette tarification est applicable dans toutes les installations publiques du réseau de la santé et des services sociaux, incluant les CLSC. Les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) offrent un accès gratuit pour deux membres de la famille de chaque personne hébergée. Les stationnements qui sont actuellement gratuits pour tous les visiteurs le demeureront. Les usagers qui doivent fréquenter régulièrement un établissement pour recevoir des soins, comme des traitements de chimiothérapie ou de dialyse, bénéficieront de tarifs spéciaux. Ces tarifs spéciaux, déjà en vigueur dans certains établissements, seront dorénavant appliqués uniformément dans l'ensemble du réseau. (Photo L'Info du Nord – Archives)

COVID-19 EN BREF

LES DERNIÈRES ÉTAPES DU DÉCONFINEMENT DÉVOILÉES

Marie-Catherine Goudreau - Le directeur national de la Santé publique, Dr Horacio Arruda, a tenu une conférence de presse le 25 juin dernier pour annoncer les dernières étapes du déconfinement.

En effet, c'est l'ensemble des secteurs qui pourront reprendre leurs activités, à l'exception des grands événements ou festivals, des camps de vacances et des combats en contexte sportif.

Comme mentionné par Dr Arruda lors de la conférence, au cours des dernières semaines, il a été démontré que la reprise des activités n'a pas eu d'influence significative sur le nombre de cas, de décès ou d'hospitalisations, qui sont à la baisse. C'est pourquoi la Santé publique a donné son accord pour déconfiner notamment les bars, les parcs aquatiques, les spas, les casinos et les hébergements touristiques. En ce qui concerne les bars, les clients devront demeurer assis et les règles du

secteur de la restauration devront être appliquées. Le parc aquatique du Sommet Saint-Sauveur a quant à lui annoncé son ouverture dès le 1^{er} juillet. Les propriétaires avaient effectué beaucoup de pression sur le gouvernement, alors que les mois les plus occupés de la saison sont ceux de juillet et août.

Or, le directeur national de la Santé publique a affirmé être « *excessivement préoccupé* » par le relâchement qui se fait ressentir actuellement dans la société québécoise. Il n'a pas écarté la possibilité d'imposer le port du masque, mais celui-ci n'est toujours pas obligatoire. « *Je suis convaincu, malheureusement, qu'il y aura une deuxième vague* », a-t-il déclaré. Il a rappelé que le déconfinement est conditionnel au respect des consignes par les Québécois : lavage des mains, 2 mètres entre chaque personne et le port du couvre-visage, entre autres.



Après avoir annoncé qu'il ne communiquerait plus les données quotidiennes sur le nombre d'infections au coronavirus dans la province, le ministère de la Santé fait volte-face et annonce que la publication reprendra.

BILAN PAR MRC DE RÉSIDENCE

En date du 25 juin 11 h15, 3 358 cas étaient confirmés dans les Laurentides incluant 183 décès. Voici comment les cas et les décès sont répartis par MRC de résidence.

	Nombre de cas confirmés	Nombre cumulatif de décès
MRC d'Antoine-Labelle	22	0
MRC des Laurentides	160	6
MRC des Pays-d'en-Haut	233	34
MRC d'Argenteuil	87	5
MRC de la Rivière-du-Nord	790	47
Ville de Mirabel	314	4
MRC de Deux-Montagnes	558	16
MRC de Thérèse-De Blainville	1 191	71
Secteur à déterminer	3	0

Source: CISSS des Laurentides

BILAN PAR MUNICIPALITÉ

Le CISSS des Laurentides rend disponible le nombre de cas par municipalité, bilan qui est mis à jour une fois par semaine. Voici le dernier disponible, datant du 26 juin 2020.

MRC des Pays-d'en-Haut

Morin-Heights	9 cas	Sainte-Anne-des-Lacs	21 cas
Piedmont	13 cas	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	7 cas
Saint-Adolphe-d'Howard	9 cas	Saint-Sauveur	64 cas
Sainte-Adèle	109 cas	Wentworth-Nord	Moins de 5 cas

TOTAL MRC (incluant toutes les municipalités) 233 cas

MRC des Laurentides

Sainte-Agathe-des-Monts	78 cas	Val-Morin	10 cas
Val-David	22 cas		

TOTAL MRC (incluant toutes les municipalités) 160 cas

Source: CISSS des Laurentides

COVID-19 EN BREF

LES DERNIÈRES ÉTAPES DU DÉCONFINEMENT DÉVOILÉES

Marie-Catherine Goudreau - Le directeur national de la Santé publique, Dr Horacio Arruda, a tenu une conférence de presse le 25 juin dernier pour annoncer les dernières étapes du déconfinement.

En effet, c'est l'ensemble des secteurs qui pourront reprendre leurs activités, à l'exception des grands événements ou festivals, des camps de vacances et des combats en contexte sportif.

Comme mentionné par Dr Arruda lors de la conférence, au cours des dernières semaines, il a été démontré que la reprise des activités n'a pas eu d'influence significative sur le nombre de cas, de décès ou d'hospitalisations, qui sont à la baisse. C'est pourquoi la Santé publique a donné son accord pour déconfiner notamment les bars, les parcs aquatiques, les spas, les casinos et les hébergements touristiques. En ce qui concerne les bars, les clients devront demeurer assis et les règles du secteur de la restauration devront être appliquées. Le parc aquatique du Sommet Saint-Sauveur a quant à lui annoncé son ouverture dès le 1^{er} juillet. Les propriétaires avaient effectué beaucoup de pression sur le gouvernement, alors que les mois les plus occupés de la saison sont ceux de juillet et août.

Or, le directeur national de la Santé publique a affirmé être « *excessivement préoccupé* » par le relâchement qui se fait ressentir actuellement dans la société québécoise. Il n'a pas écarté la possibilité d'imposer le port du masque, mais celui-ci n'est toujours pas obligatoire. « *Je suis convaincu, malheureusement, qu'il y aura une deuxième vague* », a-t-il déclaré. Il a rappelé que le déconfinement est conditionnel au respect des consignes par les Québécois : lavage des mains, 2 mètres entre chaque personne et le port du couvre-visage, entre autres.



Le directeur national de la Santé publique, Dr Horacio Arruda.

Après avoir annoncé qu'il ne communiquerait plus les données quotidiennes sur le nombre d'infections au coronavirus dans la province, le ministère de la Santé fait volte-face et annonce que la publication reprendra.

BILAN PAR MRC DE RÉSIDENCE

En date du 25 juin 11h15, 3 358 cas étaient confirmés dans les Laurentides, incluant 183 décès. Voici comment les cas et les décès sont répartis par MRC de résidence.

	Nombre de cas confirmés	Nombre cumulatif de décès
MRC d'Antoine-Labelle	22	0
MRC des Laurentides	160	6
MRC des Pays-d'en-Haut	233	34
MRC d'Argenteuil	87	5
MRC de la Rivière-du-Nord	790	47
Ville de Mirabel	314	4
MRC de Deux-Montagnes	558	16
MRC de Thérèse-De Blainville	1191	71
Secteur à déterminer	3	0

Source : CISSS des Laurentides

BILAN PAR MUNICIPALITÉ

Le CISSS des Laurentides rend disponible le nombre de cas par municipalité, bilan qui est mis à jour une fois par semaine. Voici le dernier disponible, datant du 18 juin 2020.

MRC de la Rivière-du-Nord

Municipalité	Nombre
Prévost	73 cas
Saint-Colomban	79 cas
Sainte-Sophie	95 cas
Saint-Hippolyte	31 cas
Saint-Jérôme	487 cas
TOTAL MRC	765 cas

Mirabel

Municipalité	Nombre
Mirabel	296 cas

Source : CISSS des Laurentides



LE COMMENTAIRE DE MATHIEU LOCAS!

François Legault sera à Saint-Jérôme le mardi 7 juillet. Comme l'agenda du premier ministre peut changer à la dernière minute, rien n'a encore été annoncé. Youri Chassin, celui que le PM a de nouveau laissé sur les lignes de côté pour un siège de ministre, sera aussi présent, tout comme le maire de Saint-Jérôme Stéphane Maher et le préfet de la MRC Bruno Laroche.

Avant cette rencontre, qui se tiendra au théâtre Gilles-Vigneault, François Legault s'arrêtera à Sainte-Thérèse rencontrer les hauts dirigeants de la santé des Laurentides.

Saint-Jérôme attend cette rencontre depuis longtemps. Avis aux attachés politiques du premier ministre, le *Journal Infos Laurentides* vous présente la liste des sujets que la Ville souhaite aborder.

L'une des premières questions posées au premier ministre sera: pourquoi Saint-Jérôme n'a pas obtenu la subvention pour la future bibliothèque?

La Ville estimait avoir sauté à travers tous les cerceaux pour obtenir cette fameuse subvention. Personne à l'hôtel de ville ne comprend pourquoi Québec refuse de sortir son carnet de chèques. Et

pourtant, les besoins sont là. L'ancien palais de justice, transformé en bibliothèque dans les années 80, était parfait pour l'époque. Avec une population qui a triplé et l'augmentation des besoins informatiques, ce local est passé date.

Autre sujet sur la liste, la gratuité du transport en commun. Même si nos autobus ne sont pas aussi pleins qu'à Montréal, il y a des coûts fixes à offrir du transport collectif. L'offrir gratuitement engendre des coûts supplémentaires. Québec a de l'argent pour les sociétés de transport des grandes villes, Saint-Jérôme souhaite avoir sa partie du gâteau.

Le troisième sujet sur la liste d'épicerie est la construction d'une piscine de dimension olympique de 50m. Malgré les rénovations, nos piscines intérieures ont du millage. Pour construire un nouveau centre aquatique, Saint-Jérôme a besoin d'une participation de Québec parce que la facture sera dans les huit chiffres.

Vous êtes rendus à la moitié de mon texte et vous vous dites: comment se fait-il qu'il n'ait pas encore parlé de la police? Même si la taxe police a pris le bord en 2020, le dossier avec les villes de Granby et St-Jean-sur-Richelieu n'est pas réglé

LISTE D'ÉPICERIE POUR FRANÇOIS LEGAULT

pour autant. Le sujet pourrait être discuté mais personne ne s'attend à un dénouement.

Le prochain sujet n'est pas très sexy pour le grand public, mais il l'est pour les politiciens de la région. Saint-Jérôme va suggérer à Québec qu'elle devienne une Municipalité régionale de comté.

Les MRC ont été créées à la fin des années des années 70. Sans définir leur rôle en long et en large, disons que l'essentiel de leur mission consiste à gérer le territoire.

En plus de Saint-Jérôme, la MRC de la Rivière-du-Nord est composée de Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte, Prévost et Saint-Colomban. Pour demeurer poli et dans la rectitude politique, certaines sources estiment que Saint-Jérôme aurait davantage à y gagner en volant de ses propres ailes.

D'autres, moins portées sur la rectitude politique, estiment que Saint-Jérôme perd son temps à être minoritaire autour de cette table. Pendant des années Saint-Jérôme s'est fait faire la barbe par des villes comme Mirabel, Boisbriand, Terrebonne et d'autres pour attirer des entreprises. Un service d'urbanisme encrouté et une vision politique différentes n'ont pas aidé.

Aujourd'hui, l'administratif et le politique chantent la même chanson. C'est pourquoi ils vont demander à François Legault et aux hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec que Saint-Jérôme devienne une MRC.

J'en parlais dans cette page y'a plusieurs semaines, la COVID pourrait coûter quelques millions à Saint-Jérôme. Faut dire que la Ville a été très généreuse depuis le début de la crise avec le report de deux coupons de taxes, la gratuité du transport, gratuité du stationnement au centre-ville ainsi que quelques mesures pour les commerçants dont l'accès gratuit à l'espace public pour les restaurateurs.

Malgré ce manque à gagner, la Ville s'enlève vers un surplus budgétaire pour l'année 2020. Le marché immobilier est tellement florissant que les prévisions pour les droits de mutation (taxe de Bienvenue) sont déjà dépassées. Et ces prévisions avaient été faites avant la crise.

Cette croissance économique sera-t-elle l'argument qu'il faut à Saint-Jérôme pour se délivrer de ce boulet? A suivre.

Je demeure disponible à mathieu.locas@hotmail.com.



UN BILAN EXCEPTIONNEL POUR LA FONDATION

La Fondation de l'hôpital régional de Saint-Jérôme est en excellente santé financière. La présentation des états financiers a permis de partager la stabilité de ses actions, ses revenus, ses dépenses ainsi que ses investissements. L'exercice financier 2019 permet donc une attribution à la hauteur de 1 M\$. Alors que l'année est bien entamée, les projets ont déjà pris leur envol. Pour suivre les projets en cours, voir les images de projets réalisés, nous vous invitons à visiter le site web de la Fondation www.fondationhopitalsaint-jerome.org qui s'est donné un coup de jeunesse. L'année 2020 marquera les 30 ans de la Fondation, et pour souligner ce moment de l'histoire, ils ont souhaité moderniser leur image avec une nouvelle identité visuelle. Un logo actualisé et un site web plus performant, afin de rejoindre efficacement l'ensemble des donateurs, font preuve du dynamisme de la Fondation. Sur la photo : Dre Gagnon-Audet et Dr Haccoun avec les patients.

Les ministres Marguerite Blais et Sylvie D'Amours annoncent la construction d'une maison des aînés à Prévost

La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et députée de Prévost, Marguerite Blais, ainsi que la ministre responsable des Affaires autochtones et ministre responsable de la région des Laurentides, Sylvie D'Amours, annoncent aujourd'hui qu'une maison des aînés sera construite à Prévost, sur le territoire du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides.

Cette maison des aînés, qui mettra 48 places à la disposition des aînés de la région, sera située sur un terrain du prolongement de la rue Chopin, derrière l'école des Falaises. Ce site permettra d'offrir aux résidents un milieu de vie à dimension humaine, constitué de quatre unités climatisées de 12 places chacune, et comportant des chambres individuelles avec toilette et douche adaptée pour chaque résident.

Ce nouveau type d'hébergement rappellera davantage un domicile et favorisera les contacts humains ainsi qu'un mode de vie plus actif, entre autres grâce à un accès à des espaces extérieurs aménagés et à des installations intérieures mieux adaptées aux besoins des résidents et de leurs proches. De plus, l'environnement des maisons des aînés facilitera l'application des mesures de prévention et de contrôle des infections en cas d'écllosion.

Cette transformation sera aussi bénéfique pour le personnel qui travaille dans ces milieux et contribuera d'ailleurs à l'attractivité et à la rétention de cette main-d'œuvre.

Citations :

« Notre gouvernement accélère la transformation des milieux d'hébergement pour les aînés et les personnes ayant des besoins spécifiques. Je suis fier qu'une maison des aînés voie le jour, ici dans ma circonscription, et que les aînés de Prévost puissent avoir accès à ce nouveau type d'hébergement. Ceci améliorera le quotidien des résidents, des proches, ainsi que du personnel. »

Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et députée de Prévost

« Par la réalisation de ce projet de maison des aînés, notre gouvernement témoigne de sa volonté d'agir concrètement pour offrir aux aînés la meilleure qualité de vie possible. Il s'agit d'un véritable gain pour notre région, qui résulte d'un engagement historique, à même de changer les choses de manière durable, en cohérence avec les besoins réels de la communauté. »

Sylvie D'Amours, ministre responsable des Affaires autochtones et ministre responsable de la région des Laurentides

Faits saillants :

- * Le terrain sur lequel sera construite la maison des aînés est une donation de la Ville de Prévost.
- * Afin d'accélérer la construction des maisons des aînés et alternatives, le gouvernement a annoncé qu'un montant additionnel de 309 millions de dollars du Plan québécois



PHOTO COURTOISIE

des infrastructures 2020-2030 serait disponible dès cette année.

- * Cette maison des aînés s'inscrit dans le cadre d'une démarche de transformation majeure des milieux d'hébergement et de soins de longue durée qui va nécessiter un investissement de plus de 2,6 milliards de dollars de la part du gouvernement du Québec.
- * D'ici la fin de 2022, ce sont 2 600 nouvelles places qui seront construites en maisons des aînés ou en maisons alternatives. Par ailleurs, 2 500 places en centres d'hébergement et de soins de longue durée feront quant à elles l'objet de rénovations ou de reconstructions au cours des prochaines années.
- * Toutes les nouvelles places prévues ont été déterminées selon une démarche ri-

goureuse, pour chacune des régions du Québec, par un croisement des plus récentes données de la liste d'attente en hébergement avec les projections du nombre de places supplémentaires qui seront requises dans les prochaines années en raison du vieillissement de la population.

Pour plus de détails :
www.msss.gouv.qc.ca/presse.

*Marjaurie Côté-Boileau,
attachée de presse de la ministre
responsable des Aînés et des Proches aidants
418 456-2756*

RETOUR DES PRÉLÈVEMENTS SUR RENDEZ-VOUS DANS ARGENTEUIL

Depuis le 22 juin, tous les centres de prélèvement des Laurentides, y compris à Argenteuil, offrent la prise de rendez-vous en tout temps. Un changement qui marque un retour à la normale.

Dans la foulée de la pandémie de COVID-19, les centres de prélèvements des Laurentides, y compris d'Argenteuil, avaient suspendu la prise de rendez-vous.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) réoriente le tir. «Dans un souci constant d'améliorer l'offre de service à l'ensemble des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, la Direction OPTILAB LLL a mis sur pied un nouveau service pour faciliter la prise de rendez-vous en ligne afin de diminuer les délais d'attente pour les usagers.»

Optilab LLL, c'est Optilab Laval-Lanaudières-Laurentides, qui a pour but, selon le CISSS de Laval, «de mettre en place un nouveau modèle d'organisation des services intégrés de biologie médicale basé sur la performance et l'optimisation.»

Il est désormais possible de prendre rendez-vous en ligne, 24 heures par jour, 365 jours par année, directement au www.santelaurentides.gouv.qc.ca, le site Web du CISSSLAU. Selon le CISSSLAU, il faut passer par ce site Web, «puisqu'il y trouvera l'information à jour sur la procédure à suivre pour accéder aux services de prélèvement de l'ensemble de la région.»

Depuis le 22 juin également, les Argenteuillois peuvent prendre rendez-vous par téléphone, de 7h à 15h, du lundi au vendredi, sauf lors des jours fériés. —*André Farhat*

176 personnes répondent à l'appel gouvernemental

Francis Legault
Lachute

Depuis le 15 juin, ce sont 176 personnes qui ont effectué leur rentrée au Centre de formation professionnelle Performance Plus de Lachute pour suivre la formation accélérée menant à l'obtention d'une Attestation d'études professionnelles (AEP) en soutien aux soins d'assistance en établissement de santé, dans le cadre d'un appel du gouvernement Legault afin d'augmenter le nombre de préposés aux bénéficiaires dans les CHSLD de la province. Pour le personnel de Performance Plus, cette cohorte extraordinaire représente tout un défi.

Rappelons que le gouvernement provincial a lancé un appel à travers le Québec afin de trouver 10 000 nouveaux préposés aux bénéficiaires pour les CHSLD du réseau de la santé. Le projet gouvernemental est fort alléchant: les personnes retenues seront payées 21\$ de l'heure pour suivre la formation menant à l'obtention d'une AEP en soutien aux soins d'assistance en établissement de santé et une fois celle-ci obtenue, ils auront automatiquement un emploi à 26\$ de l'heure, avec fonds de pension.

Ce sont ainsi plus de 1000 candidatures pour suivre cette formation qui ont été déposées directement auprès du Centre de formation professionnelle Performance Plus de Lachute qui offre cette formation. Après un premier tri, les meilleures candidatures

ont été envoyées au CISSS des Laurentides pour choisir les 176 personnes qui pourront suivre ladite formation.

«On a accueilli quatre groupes de 22 élèves le 15 juin et quatre autres groupes le 18, ce qui représente 176 élèves en tout, notre capacité maximale d'accueil», indique Stéphan Laurence, directeur de Performance Plus.

Formation accélérée

Normalement, Performance Plus offre un cours menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en assistance à la personne en établissement de santé, une formation de 870 heures. Dans ce cas-ci, il s'agit d'une attestation d'études professionnelles (AEP) puisqu'il ne s'agit que d'une partie de la formation menant au DEP.

«C'est une partie des compétences de la formation du DEP, c'est un dérivé où l'on va chercher certains éléments de certaines compétences qui forment ainsi un mini-programme de 375 heures, explique monsieur Laurence. Les élèves vont passer 120 heures en classe, soit trois semaines avec nos enseignants. Les 255 heures suivantes, ils vont être déployés dans les établissements du CISSS où ils seront suivis par un préposé aux bénéficiaires pour développer d'autres compétences. On va offrir aussi des formations en ligne deux fois par semaine.»

Les 176 élèves inscrits devraient obtenir leur diplôme d'ici le 15 septembre prochain. Selon le directeur de Performance Plus, ces futurs diplômés seront déployés dans des CHSLD des Laurentides, si possible proche de leur lieu de résidence.

Le personnel appelé à contribution

L'ajout de cette AEP dans les programmes offerts par Performance Plus à quelques jours d'avis a été un casse-tête pour le personnel du centre de formation: ce n'est que lors de la rentrée des élèves le 15 juin que les enseignants ont reçu du gouvernement les documents de la formation.

«On forme normalement 88 préposés aux bénéficiaires dans une année et là, on nous a demandé d'en former le double avec seulement une semaine et demi de préavis, lance monsieur Laurence. Ça demandé beaucoup d'ajustement au niveau logistique et de souplesse chez le personnel. Mais heureusement, on a des profs qualifiés qui connaissent la tâche des préposés aux bénéficiaires et qui ont monté du matériel en prévision du programme.»

Cependant, avec seulement une douzaine d'enseignants de disponibles pour offrir la formation sur la trentaine que compte normalement le centre, cela pourrait être un autre défi si le gouvernement décidait d'ouvrir à nouveau les inscriptions à cette AEP dans les prochaines semaines.

«Pour l'instant, ce n'est pas dans les cartons du gouvernement de pouvoir réoffrir ce programme après le 15 septembre. Mais bon, ça change de jour en jour: si on nous dit qu'il faut redonner la formation d'ici trois semaines, je vais avoir un problème d'effectif, constate Stéphan Laurence. J'ai une douzaine d'enseignants qui ont été obligés de retourner travailler dans le réseau de la santé en raison de l'arrêt ministériel du mois de mars. Il me manque des professeurs

et il y en a qui s'en vont en vacances. Donc, si on me demande d'offrir à nouveau la formation dans trois semaines, je vais être mal pris.»

Le directeur se dit par contre heureux de voir l'engouement pour cette formation accélérée. «C'est bon pour le centre, c'est bon pour la vie du centre et ça arrive dans une période où on est plus en fin de formation au lieu d'en débiter de nouvelles, lance-t-il. Les commentaires que j'ai des enseignants sont que les élèves qui sont là sont motivés. Ils participent, ils écoutent et on s'aperçoit qu'ils ont vraiment envie d'être là pour faire ce travail.»

▼ C'est parti pour la Fondation Hôpital Saint-Eustache qui a vu la première édition de son Marathon virtuel FHSE, présenté en collaboration avec la résidence pour retraités Le Chartwell L'Unique, prendre officiellement son envol le lundi 22 juin dernier. Le concept de cette activité de financement, dont l'objectif est de recueillir 30 000 \$, est fort simple et s'adresse en fait à tous, peu importe l'âge. Il suffit, en effet, de courir, marcher ou pédaler au moins 1 km par jour d'ici le 2 août prochain et ainsi cumuler 42 km en 42 jours. On peut s'inscrire à n'importe quel moment, d'ici le lundi 2 août seul, en famille, entre amis ou collègues, et en équipe! Il suffira, pour ceux qui n'ont pas débuté le 22 juin, de compléter le défi en moins de jours. À ce jour, quelque 70 participants et équipes sont inscrits. Pour les appuyer, en savoir plus ou s'inscrire, il est possible de communiquer avec la Fondation au 450 974-8229, de visiter le [bit.ly/mvfhse] ou la page [www.facebook.com/pg/FondationHSE].

À LA HAUTEUR DE LA 37^E AVENUE UNE MAISON DES AÎNÉS À BLAINVILLE



Photo Claude Desjardins

C'est sur ce terrain vacant, situé à l'angle du boulevard Labelle et de la 37^e Avenue Est, que sera construite la Maison des aînées et alternative de Blainville.

Une maison des aînées et alternative sera construite à Blainville, sur le territoire du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides. La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, ainsi que le président du caucus du gouvernement et député de Blainville, Mario Laframboise, en ont fait l'annonce par voie de communiqué.

Cette maison des aînées et alternative, qui mettra 72 places à la disposition de la population de la région, dont 36 places pour aînés et 36 autres places pour adultes ayant des besoins spécifiques,

sera située sur un terrain vacant du boulevard Curé-Labelle, au coin de la 37^e avenue Est. Ce site permettra d'offrir aux résidents un milieu de vie à dimension humaine, constitué de six unités climatisées de 12 places chacune, et comportant des chambres individuelles avec toilette et douche adaptée pour chaque résident.

2 600 NOUVELLES PLACES D'ICI 2022

Ce nouveau type d'hébergement, indique-t-on, rappellera davantage un domicile et favorisera les contacts humains

ainsi qu'un mode de vie plus actif, entre autres grâce à un accès à des espaces extérieurs aménagés et à des installations intérieures mieux adaptées aux besoins des résidents et de leurs proches.

On estime par ailleurs que l'environnement des maisons des aînées et alternatives facilitera l'application des mesures de prévention et de contrôle des infections en cas d'écllosion. On ajoute que cette transformation sera aussi bénéfique pour le personnel qui travaille dans ces milieux et qu'elle contribuera à l'attractivité et à la rétention de cette main-d'œuvre.

D'ici la fin de 2022, ce sont 2 600 nouvelles places qui seront construites en maisons des aînées ou en maisons alternatives. Par ailleurs, 2 500 places en centre d'hébergement et de soins de longue durée feront quant à elles l'objet de rénovations ou de reconstructions au cours des prochaines années.

UN INVESTISSEMENT DE 2,6 MILLIARDS \$

«Par la réalisation de ce projet, notre gouvernement témoigne de sa volonté d'agir concrètement pour offrir aux résidents la meilleure qualité de vie possible», exprime Sylvie D'Amours, ministre respon-

sable des Affaires autochtones et ministre responsable de la région des Laurentides. «Je suis persuadé que cette maison favorisera leur épanouissement, dans le respect de leur besoin d'intimité et de sécurité, et qu'elle contribuera ainsi à leur mieux-être physique et psychosocial», de renchérit le député Laframboise.

Afin d'accélérer la construction des maisons des aînées et alternatives, le gouvernement a annoncé qu'un montant de 309 millions de dollars du Plan québécois des infrastructures 2020-2030 serait devancé à cette année.

Cette maison des aînées et alternative s'inscrit dans le cadre d'une démarche de transformation majeure des milieux d'hébergement et de soins de longue durée qui va nécessiter un investissement de plus de 2,6 milliards de dollars de la part du gouvernement du Québec.

On précise que toutes les nouvelles places prévues ont été déterminées, pour chacune des régions du Québec, par un croisement des plus récentes données de la liste d'attente en hébergement avec les projections du nombre de places supplémentaires qui seront requises dans les prochaines années en raison du vieillissement de la population.

L'Écho de la Rive-Nord, site Internet

La reprise des visites est prudente dans les CHSLD, hôpitaux et installations de santé des Laurentides

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/397701/la-reprise-des-visites-est-prudente-dans-les-chsld-hopitaux-et-installations-de-sante-des-laurentides>

Une nouvelle maison des aînés annoncée à Blainville

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/397163/une-nouvelle-maison-des-aines-annoncee-a-blainville>

Le CISSS des Laurentides demande le port du couvre-visage pour les usagers dans toutes ses installations

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/397049/le-cisss-des-laurentides-demande-le-port-du-couvre-visage-pour-les-usagers-dans-toutes-ses-installations>

CIME FM, site Internet

COVID-19 | 6 nouveaux décès et 60 nouveaux cas dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/316989/covid-19-6-nouveaux-deces-et-60-nouveaux-cas-dans-les-laurentides>

Reprise prudente des visites dans la majorité des CHSLD et hôpitaux des Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/316915/reprise-prudente-des-visites-dans-la-majorite-des-chsld-et-hopitaux-des-laurentides>

COVID-19 | 3 des 7 nouveaux décès au Québec sont dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/316409/covid-19-3-des-7-nouveaux-deces-au-quebec-sont-dans-les-laurentides>

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 29 juin 2020

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.29 -
_web_bilan_2020.06.29 - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.29_-_web_bilan_2020.06.29_-_mp3)

Reprise prudente des visites dans la majorité des CHSLD, hôpitaux et autres installations de santé des Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_visite_cisss_2020.06.29.mp3

L'APTS exige des excuses du CISSS des Laurentides et le rétablissement des services psychosociaux

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/aps - aps - 1.mp3

Dernier bilan quotidien de la pandémie de COVID-19

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.25 -
_web_bilan_2020.06.25 - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.25_-_web_bilan_2020.06.25_-_mp3)

Combat the heat wave!

Instructions from the Laurentides Public Health Department

Due to the warm temperatures forecast for the coming days, the Laurentides Public Health Department advises its citizens to take some precautions to avoid health problems related to heat. These measures are valid, even in pandemic times.



DIMITRIS ILIAS
Local Journalism Initiative Reporter
For The North-Shore News
dimitri@newsfirst.ca

Recommendations

The intense heat can lead to a rapid deterioration of the state of health, the public health authorities recommend to: Drink 6 to 8 glasses of water per day, without waiting to be thirsty (or as directed by the doctor, if applicable).

Avoid consuming alcoholic drinks so as not to aggravate dehydration; Spend at least 2 hours a day in a cool or air-conditioned place; Take at least one fresh shower or bath per day or refresh the skin several times with a wet towel; Reduce physical exertion; Wear light clothing; Never leave someone alone in a poorly ventilated car or room.

The Laurentides Public Health Department also advises the public to check on their loved ones who are elderly or who suffer from physical or mental health problems in order to ensure their well-being.

Heat stroke symptoms

Symptoms of heat stroke include: headache, muscle cramps, exhaustion, dehydration, high body temperature and swelling of the hands, feet and ankles.

Who are the people at risk? When it is very hot, the whole population can suffer from health problems. However, some people are more vulnerable and can see their health deteriorate quickly: People aged 65 and over; People suffering from chronic cardiovascular, respiratory, renal or diabetes diseases; People suffering from mental health problems (especially schizophrenia) or addicted to alcohol or drugs; People who work physically or exercise strenuously outside; Children aged 0-4 years old.

Heat in pandemic times

Even on hot days, it is essential to comply with the instructions issued in connection with the current pandemic situation, in particular physical distancing. For more information on health-related issues, citizens can contact the Info-Santé service at any time by calling 811. "We ask residents to be alert to the heat warnings announced. However, we must ensure that we respect the instructions related to COVID-19 such as physical distance," said Dr. Éric Goyer, director of public health for the Laurentians.



A guard of honor for 10 healed residents of COVID-19



(NSN) At the Hubert-Maisonneuve accommodation center Integrated Center for Health and of the Laurentian Social Services (CISSS), no less than ten residents managed to fully recover from COVID-19! The news is so gratifying that a guard of honor has been deployed for them in their unit.

The staff did not hesitate to highlight the event

on June 5 with the organization of a cocktail party for the occasion. "This is a great image of success, of hard team work and confidence among our residents in the care provided to them," said proudly Ms. Rosemonde Landry, president and CEO of CISSS des Laurentides. "I know our teams are dedicated to the cause of seniors during this pandemic period and that makes all the difference, especially when we have concrete healings."

"To achieve such results during an unprecedented crisis, when we require an increased presence of our employees, it undoubtedly requires commitment, dedication and expertise," said Ms. Landry.

Located in Rosemère, the Hubert-Maisonneuve accommodation center accommodates 154 residents with loss of autonomy.